



Programme « Zéro Herbicides »

Projet Recherche-Expérimentation
Languedoc-Roussillon
Juin 2015



- Le contexte :
 - Pression réglementaire et sociale pour utiliser moins d'herbicides (Grenelle, Ecophyto...)
 - Zones à enjeux (captages prioritaires)
 - Développement de l'AB

→ Un besoin de stratégies d'entretien des sols « **zéro herbicide** »

Le mécanique, une alternative avec ses limites

- Une alternative connue : le désherbage mécanique...mais avec des limites :
 - sur parcelles difficilement mécanisables (coteaux, sol superficiels)
 - Et plus généralement, difficultés sur la ligne des souches : travail lent, risque de blessures, disponibilité de la main d'œuvre, risque d'érosion...



➔ Recherche d'alternatives au désherbage mécanique sous le rang

Un programme « 0 herbicides » en 3 volets

Volet 1. Enherbement sous le rang

IFV, CA30, CA66,
CA34, CA11

- Essai espèces
- Mise en œuvre



Volet 2. Mulch et paillage sous le rang

CA66, CA11, CA30,
IFV

- Paillage sur jeunes vignes
- Test de différents types de mulch et paillages



Volet 3. Autres techniques de désherbage en zone non mécanisable

CA66

- Herbicide d'origine naturelle (bio-herbicide)



- Le réseau expérimental
 - Mise en place d'un réseau de parcelles en région LR multipartenaires : IFV, CA30, CA34, CA11, CA66
 - 7 parcelles expérimentales en place, 28 modalités testées.
 - L'enherbement est limité au rang de vigne (20 à 30% de la surface), en combinaison avec un désherbage mécanique de l'inter-rang.
 - Un témoin sans enherbement sert de référence

Volet « enherbement sous le rang »

- Premiers résultats :
 - Concurrence acceptable, avec un effet parfois net sur la vigueur, mais faible à nul sur le rendement
 - Nombre de tontes faibles (1 à 2 suivant les parcelles)
 - Il faut parfois gérer les adventices indésirables : érigérons, chondrilles
 - Implantation des enherbements variable suivant espèces et parcelles

Volet « enherbement sous le rang »

- Perspectives :
 - Valoriser le réseau mis en place pour l'acquisition données expérimentales à moyen / long terme (comportement des couverts et évolution des enherbements, adaptation de la vigne)
 - Travailler sur l'enherbement naturel (pas de semis, bonne adaptation des espèces aux contraintes)
 - Mettre en place des parcelles de démonstration pour analyser la transférabilité de la technique à la parcelle (mécanisation) et servir de support pour le transfert
 - Extension du programme à l'arboriculture

- Le réseau expérimental
 - Essais mis en place par la CA11, CA66, CA30
 - Sur jeunes vignes (plantiers) et en complantation
 - À partir de :
 - mulchs (BRF, résidus de tonte, de déchetterie)
 - Feutres végétaux

- Principaux résultats
 - Les mulchs n'ont pas permis une maîtrise des adventices satisfaisante (faible pérennité)
 - Malgré leur coût élevé, les feutres végétaux peuvent avoir un intérêt (maîtrise des adventices de 2 à 3 ans) sur jeunes vignes ou en complantation
 - Mais risque de dégâts de sangliers !

Volet « bio-herbicides »

- Essai mis en place par la CA66
- Une seule année d'expérimentation, trop peu pour conclure
- Un produit mis sur le marché en 2015 : le Beloukha (Jade)